



Projet de création d'un centre de loisirs sportifs



Contexte

La ville de Villeurbanne, après une vaste concertation, à décider du retour de la semaine à 4 Jours d'école.

Villeurbanne c'est: 24 écoles, environ 11000 élèves du CP au CM2 (6 – 11 ans)

- Villeurbanne ouvre des centres périscolaires dans les écoles avec intervenants extérieurs - Offre pour 3500 enfants (estimation).
- D'autres offres existent : ASUL Vacances, MJC, BCCL, centres aérés...

Nous avons souhaité mettre en place une offre de type :

Accueil de loisirs multisports et éducatif

les mercredis matin (hors vacances scolaires).



Le projet pédagogique

- Le Centre de Loisirs Sportifs et Éducatifs de l'ASVEL Omnisports s'inscrit dans la politique sportive et éducative de la Ville en s'appuyant sur les 2 Projets Municipaux : le Projet Sportif Local et le Projet Éducatif de Territoire.
- 3 objectifs développés dans notre centre de loisirs :
 - Développement Durable, Citoyenneté et Vivre ensemble, PEDT
 - Soutenir la Pratique Physique et Sportive éducative, PSL
 - Encourager et promouvoir la mixité dans les pratiques physiques, PSL
- Nous utiliserons les activités physiques et sportives ainsi que des ateliers autour de l'écologie et de l'éducation à la santé pour répondre à ces objectifs de territoire.

	OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS (Mise en place)	MOYENS OPERATIONNELS (moyen humain matériel et financier)	Critères Evaluation
	Développement Durable, Citoyenneté et Vivre ensemble	Promouvoir l'éducation à la santé	Intervention d'associations spécialisées dans les domaines de l'Education à la santé à travers des ateliers : Créatifs et/ou de cuisine.	1 intervenant à chaque séance sur ce thème en lien avec les objectifs	Les jeunes ont-ils changer quelques unes de leurs habitudes à la maison ? Si oui, lesquelles ?
		Promouvoir le respect de l'environnement	Intervention d'associations spécialisées dans les domaines de l'Ecologie à travers des ateliers : « Do it Yourself »		
	Soutenir la Pratique Physique et Sportive éducative	Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées et compléter leur expérience sportive.	5 activités sportives tout au long de l'année, par cycle de 5 à 7 séances. Une progression réfléchie sera proposée à chaque cycle en fonction de l'âge des jeunes.	4 éducateurs sportifs diplômes de spécialités sportives différentes (football, athlétisme, rugby). Du matériel spécifique sera mis à disposition	Des tests simples et rapides permettront de mesurer les progrès.
		Amener l'enfant à pratiquer une APS de façon durable.	A l'aide de situations sportives simples adaptées à l'âge de nos jeunes. Accent mis sur la nécessité de pratiquer une APS régulièrement	Chaque éducateur établira une programmation de son cycle. Entre chaque séance, les jeunes seront invités à approfondir, les situations proposées lors des séances.	Le programme a-t-il été réalisé ? Les Jeunes ont-ils pratiqués de manière autonome entre les séances?
	Encourager et promouvoir la mixité dans les pratiques sportives et/ou éducatives	Développer les rapports entre jeunes sur différents temps appelant la cohésion, l'entraide, le respect des règles et des autres.	Plusieurs fois dans l'année, organisation d'opérations communes aux 4 groupes, où petits et grands devront collaborés.	En plus des intervenants habituels, interventions des associations spécialisées pour nous soutenir dans l'organisaient de ces opérations.	Contrôler les relations Petits/Grands. S'assurer que chacun aie le droit à la parole.
		Être Capable de partager/communiquer afin de parvenir à un but commun lors des différentes activités (sportives et/ou éducatives).	nédagogiques où la	Une sensibilisation particulière de nos intervenants sera faite sur cet aspect, en proposant une formation si besoin.	S'assurer qu'aucun enfant ne soit mis de côté Mettre en évidence, les problèmes relationnels entre les jeunes



Le site

- Stade Boiron Granger, 51 Rue Pierre Baratin à Villeurbanne
- Salle Conviviale utilisée habituellement par l'ASVEL RUGBY, situé en bordure du terrain de rugby et de la piste d'Athlétisme (équipée d'une cuisine, et d'une grande salle polyvalente).



Projet de centre de loisirs sportifs – ASVEL Omnisports





Les acteurs

- Un coordinateur (J. Langlet)
- Des intervenants permanents sportifs (1 pour 12 enfants) :
 - des salariés de l'ASVEL Omnisports (B. Diaz, K. Charrier, ...)
 - des entraineurs ou animateurs des sections,
 - des bénévoles...
- Des intervenants spécialisés dans l'Education à la Santé et l'Ecologie.

Les moyens matériels

- Le matériel Sportif mis à disposition par les sections de l'ASVEL Omnisports
- Commande de Matériel spécifique aux activités hors section de l'ASVEL Omnisports
- 4 Trousses de Premiers secours (1 pour chaque groupe)
- Achats de Tickets TCL lors des sorties extérieures
- Un téléphone pour le coordinateur



Emploi du temps

- L'Accueil se fera au moyen de jeux de société, ou jeux calme d'intérieur, dans la salle conviviale de 8h30 à 8h50,
 - 8h50 9h : Préparation pour l'activité
 - 9h-10h20 : Activités Sportive ou Educative

Un temps d'activité physique et sportive

encadrée par les éducateurs sportifs, principalement en extérieur.

2 éducateurs sportifs auront chacun un groupe en charge sur leur spécialité sur les temps 1 puis sur le temps 2.

Un temps d'activités éducatives

Soit sur l'écologie avec l'intervention d'associations spécialisées dans la gestion des déchets, ou l'animation d'ateliers spécifiques Soit sur l'éducation à la santé

Associations : Sens et Savoir, Légum au logis Afev grand Lyon, Les Alchimistes...

- 10h20-10h30 : Pause et Changement d'activité
- 10h30-11h50: Activités Sportive ou Educative



- Les activités physiques et sportives seront encadrées par des éducateurs salariés de l'ASVEL Omnisports, diplômés et spécialistes des activités pratiquées en fonction des normes imposées par Jeunesse et Sport.
- L'année scolaire sera découpée en cycle de 6 à 8 séances, en fonction des vacances scolaires. Les enfants pourront ainsi découvrir et s'initier à plusieurs activités sportives tout au long de l'année.
- Les activités éducatives : Education à la Santé, et au développement durable.



Le budget

DEPENSES	MONTANT EN EUROS	RECETTES	MONTANT EN EUROS
1 - Charges directes affectées à	l'action	1 - Ressources directes affectées à l'action	
Achats	3 000 €	Ventes de produits finis	0 €
Prestations de services		Subventions	2 880 €
Achat matières et fournitures	3 000 €	Europe	0 €
Autres fournitures	0€	État	0 €
Services extérieurs	2 350 €	Région	0 €
Locations	0 €	Département	0 €
Entretien et réparation	0 €	Communes	0 €
Assurance	150 €		
Documentation	0€	CAF	2 880 €
Rém. intermédiaires et honoraires	0€	Autres produits de gestion courante	0 €
Publicité, publication	200 €	Produits financiers	0 €
Déplacement, missions	2 000 €	Prestations de service	20 200 €
Formation	0€	Fonds propres	0€
Charges de personnel	12 000 €		
Autres (détailler)	0€		
2 - Charges indirectes affectées	à l'action	2 - Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement	500 €		0.€
Autres	5 230 €		0 €
SOUS-TOTAL	23 080 €	SOUS-TOTAL	23 080 €
Emplois des contributions volontaires en nature*	12 000 €	Contributions volontaires en nature*	12 000 €
Secours en nature	0€	Bénévolat	2 000 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations - Boiron Granger	10 000 €	Prestation en nature - Boiron Granger	10 000 €
Personnel bénévole	2 000 €	Dons en nature	0 €
TOTAL	35 080 €	TOTAL	35 080 €
	Prestations de services Achat matières et fournitures Autres fournitures Services extérieurs Locations Entretien et réparation Assurance Documentation Rém. intermédiaires et honoraires Publicité, publication Déplacement, missions Formation Charges de personnel Autres (détailler) 2 - Charges indirectes affectées Charges fixes de fonctionnement Autres SOUS-TOTAL Emplois des contributions volontaires en nature* Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et prestations - Boiron Granger Personnel bénévole	1 - Charges directes affectées à l'action Achats 3 000 € Prestations de services Achat matières et fournitures 3 000 € Autres fournitures 0 € Services extérieurs 2 350 € Locations 0 € Entretien et réparation 0 € Assurance 150 € Documentation 0 € Rèm. intermédiaires et honoraires 0 € Publicité, publication 200 € Poéplacement, missions 2 000 € Formation 0 € Charges de personnel 12 000 € Autres (détailler) 0 € 2 - Charges indirectes affectées à l'action 0 € Charges fixes de fonctionnement 500 € SOUS-TOTAL 23 080 € Emplois des contributions volontaires en nature* Secours en nature 0 € Mise à disposition gratuite de biens et prestations - Boiron Granger Personnel bénévole 2 000 €	1 - Charges directes affectées à l'action Achats 3 000 € Ventes de produits finis Prestations de services Achat matières et fournitures 3 000 € Europe Autres fournitures 2 350 € Région Locations Locations Département Communes Assurance 150 € Documentation 0 € CAF Rèm. intermédiaires et honoraires Publicité, publication Déplacement, missions 2 000 € Produits financiers Publicité, publication 0 € CAF Formation 0 € Produits financiers Publicité, publication 0 € Produits financiers 0 € Autres produits de gestion courante Publicité, publication 0 € Fonds propres Charges de personnel 12 000 € Produits financiers Pormation 0 € Fonds propres Charges de personnel 4utres (détailler) 2 - Charges indirectes affectées à l'action Charges fixes de fonctionnement 500 € SOUS-TOTAL 23 080 € SOUS-TOTAL Emplois des contributions volontaires en nature* Secours en nature 0 € Bénévolat Mise à disposition gratuite de biens et prestations - Boiron Granger Personnel bénévole Dons en nature

Versement de la CAF 50 cts /enfant/heure

Montant demandé aux familles soit 42 €/mois 48 enfants

36 semaines 3 entraineurs 3h30 heures/ Semaine Soit 126h/an 32 €/heure



La mise en oeuvre

- Création d'une nouvelle section : centre de loisirs sportifs et éducatif, sport santé et adapté
- Le principe de cette section
 - Elle est autonome
 - Elle s'autofinance grâce à des subventions dédiées
 - Elle rémunère les encadrants des autres sections travaillant pour elle.
- Présidente : Anne Roche
- Secrétaire : Gérard Gueugneau
- Trésorière : Pascale Avouac



Inscriptions - Communication

Le dossier administratif d'inscription se fera sur le site de l'omnisports

https://www.asvelomnisports.com/

- Rajout d'un onglet Centre de loisirs avec un lien sur asso-connect pour les inscriptions
- Communication auprès de tous les adhérents de l'ASVEL par les sections
- Communication sur le VIVA
- Communication sur le site de l'OSV
- Création d'un flyer pour distribution à l'OSV, sur le stand de la biennale